

Renaulution Shareplan 2023 : la Révolution s'accélère, l'actionnariat salarié aussi

- Pour la seconde année, Renault Group déploie Renaulution Shareplan, son opération d'actionnariat salarié de grande ampleur. Avec 4,7 % du capital détenu par les salariés à l'issue du Renaulution Shareplan 2022, le Groupe poursuit son engagement en faveur de l'actionnariat salarié et confirme ainsi son ambition d'atteindre 10 % du capital détenu par les salariés d'ici 2030.
- L'offre comprend l'attribution gratuite de 8 actions à chacun des collaborateurs éligibles du Groupe, dans 29 pays, et la possibilité, dans 23 pays, d'acquérir des actions avec une décote de 30 %.
- Le prix de référence de l'action dans le cadre de l'opération est fixé à 37,54 euros, soit un prix de l'action de 26,28 euros après décote. La période de souscription se déroulera du 18 septembre au 2 octobre 2023 (inclus).

Boulogne-Billancourt, 5 septembre 2023 – Renault Group annonce la mise en œuvre, pour la seconde année consécutive, de son plan d'actionnariat salarié *Renaulution Shareplan*. Cette offre est ouverte dans 29 pays et associera près de 98 000 collaborateurs à la création et au partage de la valeur.

Renault Group a majoré de 30 % les abondements offerts dans le cadre du plan 2023 pour faire bénéficier les collaborateurs éligibles du succès de la mise en place des étapes de la Révolution. Cette augmentation significative permettra aux collaborateurs éligibles de recevoir gratuitement jusqu'à 16 actions, comparé aux 12 actions attribuées gratuitement en 2022.

« En poursuivant le déploiement de l'un des plans d'actionnariat d'entreprise les plus ambitieux, tous secteurs confondus, nous renforçons l'unité du Groupe. Renaulution Shareplan pose les conditions d'un meilleur partage de la valeur, pour que la Révolution se fasse au bénéfice de tous dans l'entreprise. »

Luca de Meo, CEO Renault Group

Les principales modalités sont décrites ci-après.

Société émettrice

RENAULT SA au capital de 533 941 113 euros ayant son siège social au 122 B avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt – France, RCS Nanterre B 780 129 987.

Cotation : Euronext Paris (France)

Action ordinaire code ISIN : FR0000131906 RNO

Objectif de l'opération

Ce plan s'inscrit dans la politique de déploiement de l'actionnariat salarié de Renault Group afin d'associer près de 98 000 collaborateurs de 29 pays aux ambitions du Groupe.

Cadre de l'opération

L'offre réservée aux salariés est réalisée dans le cadre des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail français, ainsi que des plans d'épargne groupe (« PEG ») de Renault Group, du groupe DIAC et du groupe RRG. Dans quelques pays, compte tenu des contraintes juridiques, fiscales et opérationnelles locales, l'offre est mise en place en dehors de ce cadre juridique.

Bénéficiaires

L'offre est ouverte aux salariés de Renault Group et de ses filiales consolidées adhérentes aux PEG de Renault Group, de DIAC ou de Retail Renault Group, dans 29 pays, sous réserve des autorisations locales requises. Pour souscrire à l'offre, le collaborateur doit avoir au moins 3 mois d'ancienneté, continue ou discontinuée, entre le 1^{er} janvier 2022 et le 2 octobre 2023 et un contrat de travail (avec une société consolidée et adhérente au PEG) en vigueur au 2 octobre 2023.

L'offre est déployée en France et à l'international dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, Croatie, Espagne, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Malte, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Modalités de l'opération

Tous les salariés éligibles du Groupe bénéficient de l'attribution gratuite et immédiate de 8 actions, sous forme d'abondement unilatéral (sauf dans certains pays où la livraison des actions interviendra dans 5 ans, sans obligation de conservation).

Et dans 23 pays, Renault Group propose à ses collaborateurs une offre d'achat d'actions à des conditions avantageuses, avec une décote de 30 % sur le prix de référence et un abondement brut supplémentaire équivalent à 8 actions (abondement de 300 % sur les deux premières actions, soit 6 actions gratuites pour 2 achetées et de 200 % sur la troisième action achetée soit 2 actions gratuites supplémentaires). Le versement volontaire du salarié ne peut dépasser 25 % de sa rémunération brute annuelle de l'année 2023.

Les actions Renault seront détenues pendant au moins 5 ans (sauf cas exceptionnels de sortie anticipée) par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) ou dans certains pays, directement sur un compte nominatif.

A propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,1 millions de véhicules en 2022. Il réunit près de 106 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Etre, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres. Prêt à relever des défis sur route comme en compétition,

le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.

<https://www.renaultgroup.com/>

